

L'ADRBS souhaite une gestion des eaux de ruissèlement de la rue Mathurin Meheut et de la piste cyclable REV qui traverse la ZAC Orson sur le projet définitif.

L'ADRBS sera très vigilante sur le positionnement et les débits de fuite des bassins d'orage du projet définitif pour ne pas aggraver la situation lors des périodes d'inondation ou de fortes pluviométries.

L'ADRBS est très favorable à la mise en valeur du ruisseau de l'Orson avec un reméandrage de cette zone afin de ralentir au maximum l'eau vers la Seiche.

L'ADRBS sera très attentive au dossier Loi sur l'Eau réalisé lors du projet définitif.